

03_10_18

Programme de rachat d'actions

Descriptif de l'opération soumise à l'approbation de l'AGM du 26 octobre 2018



TITRES CONCERNES

Actions TFF GROUP (code ISIN FR0013295789) – Euronext Paris – Compartiment B

BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 3 octobre 2017 au 2 octobre 2018 :

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte	Néant
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille	Néant
Valeur comptable du portefeuille	Néant
Valeur de marché du portefeuille	Néant

Opérations réalisées au titre de la dernière autorisation (période 3 octobre 2017 au 2 octobre 2018) :

Néant.

NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

- **Autorisation du programme** : Assemblée Générale du 26 octobre 2018
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % soit 2 168 000 actions
- **Prix maximum d'achat** : 60 euros
- **Montant maximum des rachats** : 130,080 millions d'euros
- **Objectifs** :
 - assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
 - assurer la couverture de plans d'actionnariat à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise (ou plan assimilé), du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions,
 - la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière
 - l'annulation éventuelle d'actions acquises, cet objectif étant conditionné par l'adoption par l'Assemblée Générale du 26 octobre 2018 à titre extraordinaire de la dix-huitième résolution autorisant cette annulation,
 - permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur,
- **Durée du programme** : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2018, soit jusqu'au 25 avril 2020.

A PROPOS DE TFF GROUP

Leader mondial sur le marché de l'élevage des vins et du whisky, au service du premier secteur du luxe, les vins et spiritueux, TFF Group est présent dans plus de 80 pays et connaît un fort développement sur le marché du bourbon.

"Partenaire privilégié des plus grandes maisons de vins et alcools, nous leur permettons de tirer le meilleur de leurs récoltes grâce à des contenants d'élevage haut de gamme innovants et respectueux de l'environnement fabriqués dans la plus noble tradition du savoir-faire français.

Forts de nos 1 048 collaborateurs et de 245 millions de chiffre d'affaires nous œuvrons à faire rayonner à travers le monde un savoir-faire d'excellence et l'art de vivre "Made in France".



Jérôme FRANCOIS
Président du Directoire

www.tff-group.com

EURONEXT PARIS - Compartiment B - FR0013295789 - Bloomberg TFF.FP - Reuters TEFE.PA

TFF - Thierry SIMONEL, DAF
Tél : 03 80 21 23 33

Relations Actionnaires : PHI éconéo
Vincent LIGER-BELAIR – Frédéric HUE
Tél : 01 47 61 89 65

Relations Média : Presse&Com Ecofi
Ségolène de SAINT MARTIN
Tél: 06 16 40 90 73

